



COMMUNIQUÉ 2003-27

Québec le 11 novembre 2003

Objet : Candidature à un poste de l'association.

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre note que j'accepterai les candidatures de tout membre permanent actif de l'Association jusqu'au 26 novembre 2003 à 16h30 pour les postes suivants :

- Vice-Président
- Vice-Président (Ste-Foy)
- Secrétaire
- Secrétaire-Trésorier adjoint
- Directeur de peloton #2
- Directeur de peloton #4
- Deuxième de garde

Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire #2 des règlements généraux et respecter les articles 99, 100, 101, et 103.

Vous pouvez m'acheminer vos candidatures à la caserne 7 peloton 3.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec moi, il me fera plaisir de vous répondre.

Bien à vous,

Bruno Massé
Président d'élection.